

# LE PETIT ST NO N°23

Journal communal de la ville de Saint-Nauphary



Mes chers administrés,

Ce numéro du Petit St No est le dernier de notre mandature. Je profite de l'occasion pour remercier l'ensemble du conseil municipal avec lequel nous avons développé Saint-Nauphary durant ces six dernières années.

Je n'oublie pas les employés municipaux qui, par leur travail au quotidien, permettent à Saint-Nauphary d'avoir un fonctionnement harmonieux.

J'adresse également mes plus vifs remerciements aux bénévoles qui font vivre les associations de notre village, à tous les artisans, commerçants et professions libérales qui font confiance à Saint-Nauphary pour exercer leur métier.

Merci enfin à vous tous qui faites de Saint-Nauphary un village très agréable à vivre.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous renouvelle mes vœux pour cette année 2020.

Avec tout mon dévouement.

Bernard Paillarès, Maire de Saint-Nauphary

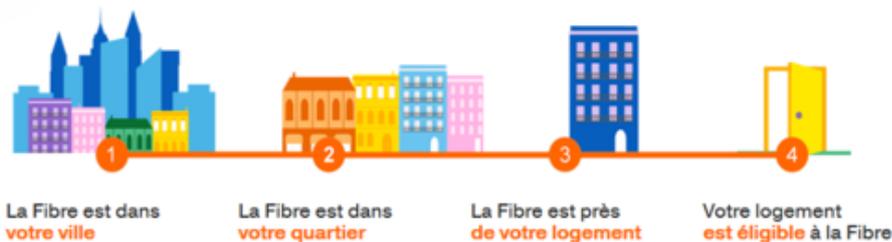
## La Fibre est là et se déploie.

Depuis le mois de décembre, certains habitants ont pu s'abonner à la fibre !

Le déploiement de la fibre se poursuit tout au long de l'année 2020 et au fur et à mesure, les foyers éligibles pourront s'y raccorder.

Pour suivre en temps réel son déploiement et savoir si vous êtes éligibles, rendez-vous sur <http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>

## La Fibre chez vous en quatre étapes



## Le chemin de Nadals en pleine réfection

Ce chemin qui relie la RD 94 au chemin de Virlande bénéficie d'importants travaux actuellement. Le projet consiste à créer sur une largeur de 8 mètres, une voirie routière de 5 mètres de large, un cheminement piéton de deux mètres séparés d'un espace vert. Tous les réseaux électriques et communications ont été enfouis. L'ensemble de l'éclairage public sera équipé de lumières LED.



## Une belle cérémonie des vœux

En ce début d'année 2020, Monsieur le Maire, accompagné de son équipe municipale, a présenté ses vœux à la population de Saint-Nauphary. Après avoir dressé le bilan de l'année écoulée, il a eu le plaisir de remettre à deux élus et à cinq employés communaux diverses médailles d'honneur pour service rendu à la collectivité.

### Les élus:

**Jean-François DAURES** (médaille d'argent pour 25 années passées au conseil municipal).

Jean-François est né à Montauban. Élu au conseil municipal en juin 1995, réélu en mars 2001, puis mars 2008 et mars 2014. Issu du monde agricole, Jean-François a été agriculteur puis s'est dirigé vers une entreprise très liée au monde agricole. Homme de bon sens, très près des valeurs du terroir, il a su rester de très bon conseil tout au long de ses quatre mandats successifs.

**Michel MONRUFFET** (médaille d'argent pour 25 années passées au conseil municipal).

Michel est né à Montauban. Élu au conseil municipal en juin 1995, réélu en mars 2001, en mars 2008, puis en mars 2014. Il est resté longtemps le chef d'une entreprise très dynamique de notre commune. Aujourd'hui à la retraite, Michel a effectué plusieurs fonctions d'élus au cours des différents mandats successifs. Toujours disponible, il est resté de bon conseil dans la gestion de la commune.



### Les employés communaux:

**Fabrice CIVERA** (médaille d'argent pour 20 ans de service).

Fabrice est né à Montauban. Recruté en avril 2004 après avoir effectué cinq années de contrat emploi jeune en tant qu'animateur sportif. Très impliqué dans les diverses tâches qui lui sont confiées, l'entretien du stade n'a aucun secret pour lui. Polyvalent, il fait preuve de dévouement et son engagement au service des concitoyens est apprécié de tous. Fabrice intervient aussi dans le cadre du PEDT pour initier les enfants des écoles à la pratique du football.

**Véronique JOLY** (médaille d'argent pour 20 ans de service).

Véro est née à Liart (Ardennes). Recrutée en novembre 1999, très vite, elle s'est investie dans la collectivité. La réfection des peintures des bâtiments communaux est une de ses activités favorites, tout comme la plantation et l'entretien des fleurs de notre village. À ce titre, en 2019, dans le cadre du concours des villes et villages fleuris, le Conseil Départemental lui a décerné le prix de l'implication.

**Nelly DURAND-PAILLARÈS** (médaille de vermeil pour 30 ans de service).

Nelly est née à Montauban. Recrutée en octobre 1989 en tant qu'agent de bureau, elle n'a pas hésité à passer des concours pour évoluer dans sa carrière et exercer aujourd'hui les fonctions de DGS. Elle est soucieuse de l'importance du service public. Elle est très dévouée pour sa commune et ses administrés. Très compétente, dotée d'une expérience technique et humaine, c'est une femme de bon sens, de rigueur et d'un grand professionnalisme. Elle sait toujours rester au service de la population.



**Jocelyne GASPAROTTO** (médaille de vermeil pour 30 ans de service).

Jocelyne est née à Montauban. Recrutée en juin 1983 en tant que préposée à la poste, elle est devenue employée communale en avril 1997 lorsque notre bureau de Poste a été transformé en agence postale communale. Elle a su mettre à profit ses responsabilités et faire preuve de professionnalisme. Elle sait par ailleurs mettre ses qualités humaines au service de la population.

**Alain LAFARGE** (médaille de vermeil pour 30 ans de service).

Alain est né à Montauban. Recruté en septembre 1989, il contribue au développement de notre collectivité par son action toujours au service de ses concitoyens. Préposé à l'entretien des voies communales avec l'épareuse, la taille des haies et des arbres est une de ses principales fonctions. Il sait donner de son temps dans l'intérêt de la commune.

### Inscriptions scolaires 2020-2021

Pour la rentrée 2020-2021, l'inscription des enfants nés avant le 31 décembre 2017 et qui résident à Saint-Nauphary, se fera au secrétariat de mairie du 14 mai 2020 au 15 juin 2020.

### Economie

Un nouvel artisan à Saint-Nauphary.  
Cathy coiffure : coiffeuse à domicile  
Tel 06.68.61.53.70

### Rénovation de la salle des fêtes

Un rafraîchissement des murs de la salle des fêtes vient d'être achevé, lui donnant ainsi une touche de propreté et de modernité. Ces travaux de peinture ont été réalisés en régie par le service technique.



### Noël des écoles

Cette année encore, le Père Noël a pensé aux petits écoliers de Saint-Nauphary.

Il leur a fait la surprise en se rendant à la salle des fêtes, le vendredi 20 décembre, en début d'après-midi. Les enfants des écoles Paul Bonnans (maternelle et primaire) étaient tous réunis autour des maîtresses et de nombreux parents. De magnifiques chants de Noël furent entonnés pour accueillir le Père Noël qui remit à chacun d'eux livres et friandises.

Après ce moment magique très attendu, surtout par les plus petits, un goûter offert par l'APE était partagé.

La commune a tenu à participer à cette journée en aidant le Père Noël, comme tous les ans, à l'achat de tous les cadeaux, bonbons, livres, et spectacle du 17 décembre (pour un montant de 3085,31 euros). Elle a également offert le repas de Noël pour tous les enfants et enseignants.





Les élections municipales auront lieu **les 15 et 22 mars 2020**. Les bureaux de vote seront ouverts de **8h00 à 18h00**.

### Présenter une pièce d'identité pour voter est obligatoire

En application du décret n°2013-938 du 18 octobre 2013, vous devrez obligatoirement présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, permis de chasse, carte vitale avec photo ...).

### J'ai 18 ans, comment faire pour voter ?

J'ai 18 ans, je m'adresse à la mairie de Saint-Nauphary pour connaître les modalités d'inscription sur les listes électorales de la commune.

### Quel mode de scrutin ?

Depuis la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste s'applique désormais à partir de 1 000 habitants. Il n'y a donc plus de panachage possible. Vous devrez voter en faveur d'une **liste entière**.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires.

**ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020**

Pour **VOTER** les **15 ET 22 MARS**  
vous avez jusqu'au **7 FÉVRIER 2020**  
pour **VOUS INSCRIRE SUR LES**  
**LISTES ÉLECTORALES :**

- Sur Internet**  
www.demarches.interieur.gouv.fr  
rubrique « Elections »
- En mairie**  
en personne ou en mandant un tiers
- Par courrier**  
en écrivant à votre mairie
- Informations**  
www.demarches.interieur.gouv.fr  
www.service-public.fr  
ou contactez votre mairie

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## LE VOTE PAR PROCURATION

### QU'EST-CE QUE C'EST ?

Si vous êtes absent le jour du vote, la procuration vous permet de vous faire représenter par un autre électeur.



### À QUI POUVEZ-VOUS LA DONNER ?

LA PERSONNE CHOISIE DOIT :



Jouir de ses droits électoraux



Être inscrit dans la même commune que vous  
(mais pas forcément le même bureau de vote)

**Q N'OUBLIEZ PAS DE PRÉVENIR LE MANDATAIRE CAR AUCUN DOCUMENT NE LUI EST ENVOYÉ !**

### OÙ POUVEZ-VOUS LA FAIRE ?



Commissariat de police



Brigade de gendarmerie



Formulaire à remplir  
sur place ou sur Internet



Pièce d'identité



Tribunal d'instance



DE VOTRE LIEU  
DE RÉSIDENCE  
OU DE TRAVAIL



## Calendrier des diverses manifestations 2020

**Samedi 8 février:** repas organisé par le Vélo-Sport de St-Nauphary, salle de Charros.

**Samedi 15 février:** bal occitan organisé par Lo Réviscol, salle des fêtes du village.

**Dimanche 23 février:** loto organisé par Les Joyeux Anciens salle des fêtes du village.

**Samedi 07 mars:** loto organisé par le SNAC OMNISPORT, salle des fêtes du village.

**Dimanche 15 mars:** vide-dressing organisé par le Gym Club, salle des fêtes du village.

**Dimanche 29 mars:** loto organisé par la Paroisse, salle des fêtes du village.

**Samedi 04 avril:** bal occitan organisé par Lo Réviscol, salle des fêtes du village.

**Jeudi 09 avril:** repas de printemps organisé par Les Joyeux Anciens.(salle Charros)

**Dimanche 10 mai:** pêche à la truite organisée par l'ACCA, lac du Roussillon.

**Dimanche 17 mai:** fête du printemps organisée par Lo Réviscol, salle des fêtes du village.

**Du vendredi 12 au lundi 15 juin:** fête du village, salle des fêtes du village

**Samedi 20 juin:** spectacle de danse organisé par le Gym Club, salle des fêtes du village.

**Dimanche 21 juin:** fête de la musique organisée par St-No Livres, place du village.